



Séance EXTRAORDINAIRE du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 30 janvier 2023**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **TEAMS**

Présents :

Monsieur Mathieu Pothier

Madame Katy Parent

Madame Julie Rinfret

Monsieur Daniel Brunelle

Madame Marie-Andrée Drolet

Madame Viviane Geoffrion

Madame Julie Jacques

Madame Caroline Poirier

Madame Élisabeth Letourneau-Bachand

Madame Audrey Bisson

Madame Huguette Levesque

Madame Marie-France Baker

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum

Constatation du quorum et ouverture de la réunion par le président à 18 h 38.

1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Jacques sera secrétaire.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Jacques propose l'adoption de l'ordre du jour.

Comme il s'agit d'une réunion extraordinaire, il n'y aura de suivi au procès-verbal. Le suivi sera fait à la réunion du CÉ le 20 février 2023.

CÉ-23-01
001

2. Points de décision

2.1. Répartition du temps par matière

Les membres du conseil des enseignants ont été consultés la semaine dernière concernant la grille-matière. Ils ont opté pour le statu quo au niveau du temps d'enseignement des différentes matières et spécialités. Madame Parent propose l'adoption d'une répartition par matière en tout point identique à l'an dernier. Elle prend le temps de présenter les heures pour chaque spécialiste par cycle.

Madame Rinfret propose l'adoption.

Madame Parent quitte la réunion.

2.2. Critères de sélection de la direction

Monsieur Pothier présente le document de l'an dernier. Les membres demandent à ajouter quelques points plus précis.

Madame Baker propose l'adoption des critères de sélection de la direction.

CÉ-23-01
002

CÉ-23-01
003

Levée de l'assemblée à 19h02 par Monsieur Mathieu Pothier, proposée par Madame Julie Rinfret



Signature de la direction

Date

Signature du président

Date